

Matière : FINANCES  
LOCALES

Sous matière : FONDS DE  
CONCOURS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**OBJET :**  
**COOPERATION  
DECENTRALISEE  
AVEC LE CONSEIL  
PREFECTORAL  
D'INEZGANE / AÏT  
MELLOUL (MAROC)  
- MISE EN ŒUVRE  
D'UN PROGRAMME  
COMMUN DE  
FORMATION**

Séance du Conseil Municipal du lundi 13 janvier 2025  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,  
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène  
GIRAL, François DEMANGEOT, Nicole CATHALA -  
LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL,  
Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL,  
Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT,  
Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER,  
Bruno PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Thierry  
ROSSICH, Zohra KUFEL, Christian WINTERHALTER,  
IMEDJADJ Nadia.

Formant la majorité des membres en exercice

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION  
CONSEIL EN DATE DU :  
7 JANVIER 2025

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 7 JANVIER 2025

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU **21 JAN. 2025**

**Procurations :**

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA -  
LEGUEVAQUES,  
Jean-François VERONIN-MASSET donne pouvoir à Jacqueline  
RATABOUIL,  
Régine SURRE donne pouvoir à Philippe GUIRAUD,  
Michel RATABOUIL donne pouvoir à Audrey GAIANI,  
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Préscillia  
GRANIER,  
Delphine SANTINI donne pouvoir à Élisabeth ESCAFRE,  
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Agnès SOULIER,  
Béranger SERRES donne pouvoir à Philippe GREFFIER.

**Absents :** Karole CAFFIER, Gérard MONDRAGON.

**Secrétaire :** Audrey GAIANI,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération en date du 28 février 2023, il a  
été autorisé à répondre à un appel à projet du ministère de l'Europe et des affaires étrangères  
dans le cadre d'une action de coopération décentralisée avec le Maroc.

Le dossier a été ensuite déposé par la Ville de Castelnaudary en vue de mener, avec la  
commune d'INEZGANE, en 2023 et 2024, un programme commun de formation intitulé  
« Regards croisés pour un service public de qualité, en France et au Maroc » (voir document  
joint en annexe).

Le traitement de cet appel à projet a pris un retard important au niveau du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et, en juin 2024, suite à l'évolution du contexte au Maroc, la Ville a déposé un dossier rectificatif afin de positionner le Conseil Préfectoral d'Inezgane / Aït Melloul comme partenaire en lieu et place de la commune d'Inezgane.

Le 18 septembre 2024, la Ville a été informée par l'Ambassade de France au Maroc qu'elle était lauréate de l'appel à projet, qu'à ce titre, elle bénéficiait d'un financement à hauteur de 24.000€ et que l'action devait se dérouler dans les 18 mois suivants la notification.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que le reste à charge estimatif total pour la Ville reste identique à celui exposé dans la délibération de 2023 soit 15.000€ au total répartis sur 2 exercices.

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée l'autorisation de mettre en œuvre le programme et d'engager les dépenses liées.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**AUTORISE** de Monsieur le Maire à mettre en œuvre le programme et d'engager les dépenses.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le	<b>21 JAN. 2025</b>
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :	<b>16 JAN. 2025</b>
Par publication le	<b>21 JAN. 2025</b>
Par délégation, Le Directeur Général des Services	
Nicolas NAYRAL	

Castelnaudary, le 13 janvier 2025

Le Maire,

Patrick MAUGARD

